

Belgium-Brussels: Petroleum products, fuel, electricity and other sources of energy

OJ S 124/2017 01/07/2017

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Direction générale des Infrastructures

Postal address: Boulevard Leopold II 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

For the attention of: Madam Christophe

E-mail: christophe.madam@cfwb.be**Internet address(es):**Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=262504>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles

Postal address: Boulevard Léopold II 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

Contact person: Cellule énergie — local 4E434

For the attention of: Christophe Madam

E-mail: christophe.madam@cfwb.be

Telephone: +32 24132177

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché public portant sur la fourniture d'électricité et de gaz naturel pour les implantations scolaires du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Main site or place of performance: Région Wallonne et Région de Bruxelles-Capitale.

NUTS code BE Belgique / België

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché public portant sur la fourniture d'électricité et de gaz naturel pour les implantations scolaires du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

II.1.6. CPV code(s)

09000000 Petroleum products, fuel, electricity and other sources of energy

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Estimated value excluding VAT:

Range: between 5 000 000 and 18 000 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Fourniture d'électricité 100 % renouvelable

1) Short description

Fourniture d'électricité 100 % renouvelable pour les implantations scolaires du réseau de la Fédération Wallonie Bruxelles.

2) CPV code(s)

09000000 Petroleum products, fuel, electricity and other sources of energy

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Fourniture de gaz naturel

1) Short description

Fourniture de gaz naturel pour les implantations scolaires du réseau de la Fédération Wallonie Bruxelles.

2) CPV code(s)

09000000 Petroleum products, fuel, electricity and other sources of energy

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: A) Droit d'accès

L'article 61, §1er de l'arrêté royal du 15.7.2011 est applicable de plein droit à la présente procédure.

Par le seul fait de déposer une offre, le soumissionnaire atteste ne pas se trouver dans l'une des situations d'exclusion décrites à l'article 61 §1er de l'arrêté royal du 15.7.2011, à savoir ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour:

- 1) participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du code pénal;
- 2) corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du code pénal;
- 3) fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002;
- 4) blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 5 de la loi du 11.1.1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

Dans tous les cas, le pouvoir adjudicateur sollicite un extrait du casier judiciaire récent (Cet extrait doit dater de moins de trois mois par rapport à la date ultime de dépôt des offres.

Pour obtenir ce document:

http://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/services_du_spf/demander_des_documents/extrait_du_casier_judiciaire).

Par ailleurs, par le seul fait de déposer une offre, le soumissionnaire atteste ne pas se trouver dans l'une des situations d'exclusion décrites à l'article 61 §2 de l'arrêté royal du 15.7.2011. Le soumissionnaire atteste donc:

Être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale. Pour être en règle, le soumissionnaire doit avoir transmis à l'Office national de Sécurité sociale toutes les déclarations requises jusque et y compris celles relatives à l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres et n'avoir pas, pour ces déclarations, une dette en cotisations supérieure à 3 000 EUR , ou avoir obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement.

Toutefois, même si la dette en cotisations est supérieure à 3 000 EUR , le soumissionnaire sera considéré comme étant en règle s'il établit, avant la décision d'attribuer le marché, qu'il possède, à la fin de l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres, à l'égard d'un pouvoir adjudicateur au sens de l'article 2, 1°, de la loi du 15.6.2006 ou d'une entreprise publique au sens de l'article 2, 2°, de la loi précitée, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal, à 3 000 EUR près, à celui pour lequel il est en retard de paiement de cotisations.

ÊTRE en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi. Est en règle, le soumissionnaire qui n'a pas, pour ces obligations, une dette supérieure à 3 000 EUR , à moins qu'il n'ait obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement.

Toutefois, même si la dette fiscale est supérieure à 3 000 EUR , le soumissionnaire sera considéré comme étant en règle s'il établit, avant la décision de sélection ou d'attribution du marché, selon le cas, qu'il possède, à l'égard d'un pouvoir adjudicateur au sens de l'article 2, 1°, de la loi ou d'une entreprise publique au sens de l'article 2, 2°, de la loi du 15.6.2006, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal, à 3 000 EUR près, à celui pour lequel il est en retard de paiement de ses dettes fiscales.

Conformément au prescrit de l'article 60, §1er, de l'arrêté royal du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur s'enquiert, via l'utilisation de l'application Digiflow, de la situation du soumissionnaire afin de vérifier s'il est en règle par rapport aux obligations relatives au paiement, d'une part, de ses cotisations de sécurité sociale et, d'autre part, de ses impôts et taxes selon la législation belge.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire joindra à son offre une déclaration sur l'honneur reprenant pour les 2 exercices de sa société (2014, 2015); son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires concernant les produits auxquels se réfère le marché.

Minimum level(s) of standards possibly required: Chacun des 2 montants annuels du chiffre d'affaires concernant les produits auxquels se réfère le marché (électricité et gaz naturel) doit, au minimum, être supérieur à 1 000 000 EUR HT

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Afin d'examiner la capacité technique des soumissionnaires à exécuter le présent marché, ils joindront à leur offre:

1) Une liste des principales livraisons d'électricité et de gaz naturel effectuées pendant les 3 années (2014, 2015 et 2016). Figureront sur cette liste: 3 références, une pour l'année 2014, une pour 2015 et une pour 2016 avec respectivement, le nom, les coordonnées du client (un client différent par année de référence), destinataire public ou privé, les dates de contrat, les quantités livrées (Minimum 30 GWh annuel et minimum 50 sites de livraison par client, par

année de référence et par Commodité, à savoir, respectivement pour l'électricité et/ou pour le gaz naturel).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du fournisseur.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DGI - CF-CE-MP-SC-FE-003-F02_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 17.8.2017 - 14:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

28.8.2017 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 28.8.2017 - 14:00

Place:

Bd Leopold II, 44 — 1080 Bruxelles (local 4E434)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Informations complémentaires à joindre à l'offre:

1) La preuve de l'obtention de la licence de fourniture d'électricité et/ou de gaz naturel délivrée par les autorités habilitées en Région Wallonne et Bruxelloise.

2) Pour le Lot 1 — Fourniture d'électricité 100 % renouvelable, le soumissionnaire garantit que l'électricité livrée se compose de 100 % d'électricité d'origine renouvelable. Cette garantie se traduira par une déclaration sur l'honneur.

3) Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire a conclu tous les contrats requis avec les gestionnaires de réseaux concernés, en vue d'acheminer l'énergie électrique 100 % d'origine renouvelable et/ou le gaz naturel jusqu'aux points d'accès du pouvoir adjudicateur.

Les annexes du cahier spécial des charges peuvent être obtenues sur demande par email aux adresses suivantes:

khalid.elmansori@cfwb.be

reda.benlamin@cfwb.be

en mentionnant en objet la référence du présent marché.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.6.2017